

Cette réunion a été réalisée en 2 parties. La première a réuni les responsables techniques de chaque Département, afin d'aborder la problématique de l'amiante et de l'HAP dans les enrobés. La seconde a réuni les experts des laboratoires routiers des Départements ainsi que le CEREMA et fait l'objet d'un compte rendu spécifique (ci-joint). Une réunion de synthèse a eu lieu en fin de journée réunissant tous les participants.

**Club « échanges sur les routes »**  
**du 01 octobre 2004 à Evreux**

Présents :

- Mme THEODIN PEINAUD
- M. VIROULAUD
- M. GOUTTEBESSIS
- M. CARO
- M. LENOIR
- M. RAULINE
- M. ROTAT Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux
- M. DUPONT CEREMA

Les sujets abordés par les Directeurs des routes sont les suivants :

**I- LE FONCTIONNEMENT DE LA COTITA**

1- Le club sécurité exploitation et entretien

- La journée technique programmée le 21/10 à Caen est en cours de préparation. Une relance des candidatures va être faite.
- Une mission pourra être confiée au club sur le thème suivant : « viabilité hivernale, exploitation de la route et équipement d'assistance » en sollicitant un retour pour l'été 2015.

2- Le club gestion des ouvrages d'art

Une réunion du club est programmée prochainement.

3- Le club CCH

Ce club est actuellement en sommeil, à l'étude pour un redécollage en 2015.

4- Le club viabilité hivernale

Ce club fonctionne sur l'animation du CEREMA. Une Co-animation Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux est sollicitée pour orienter l'activité du club vers une analyse des pratiques dans les Départements.

5- Le club SIG

- Assurer la relation avec la mission confiée au club sécurité, exploitation et entretien (ci-dessus).

**II- Retour d'expérience du CG27 : révision du schéma organisationnel de la Direction**

Isabelle THEODIN PEINAUD présente le projet mis en place au sein de la DRT du CG27.

Le projet démarré en juin 2014 doit conduire à la production d'un nouveau schéma organisationnel qui sera validé en septembre 2015.

Le lancement du projet s'est déroulé à l'occasion d'un séminaire réunissant les cadres de la filière entretien et exploitation en septembre 2014. Des travaux en atelier ont permis d'amorcer les premières réflexions. 6 groupes de travail ont été constitués à suivre pour poursuivre l'exercice avec pour objectif de :

1. faire évoluer la gouvernance de la Direction des routes et des transports, requalifier les pôles en fonction des missions
2. adapter le schéma organisationnel d'une agence routière en fonction des nouvelles missions
3. adapter l'organisation de la DRT suite à la mise en place d'une nouvelle mission d'ingénierie routière aux services des collectivités
4. moderniser et optimiser le fonctionnement de la filière entretien et exploitation
5. redéfinir la répartition des missions entre service support et service opérationnel intra et extra direction
6. préparer la réforme cantonale

Voir les deux diaporamas annexés ci-joints (séminaire DRT et présentation du projet de schéma organisationnel en CODIR)

### **III – Quel budget de fonctionnement et d'investissement en 2015 ?**

Isabelle THEODIN PEINAUD présente le cadre de l'orientation budgétaire 2015 et les points d'arbitrage particulier, résultants d'une adaptation des niveaux de service. Une analyse comparative des différentes démarches pourra être faite pour chaque département à partir d'une grille (qui sera transmise à suivre).

#### **Club « échanges sur les routes » du 01 octobre 2004 à Evreux**

#### **problématique amiante et HAP dans les enrobés**

Responsables et experts techniques de chaque département présents :

- Mme Stéphanie PEREZ - CG76
- M. Frédéric NOEL - CG76
- M. Jean-François DELAHAYE - CG41
- M. Hervé BARON – CEREMA DTERNC
- M. Christian GOYEAUD – CG28
- M. Stéphane AUGU – CG37
- M. Laurent CHAPPELLE – CG37
- M. Christophe BERGER – CG18
- M. Daniel TONNELIER – CG27
- M. Stéphane THERET – CG27

Cette réunion a été réalisée avec les responsables et experts techniques de chaque Département, afin d'aborder la problématique de l'amiante et de l'HAP.

Pratiques dans chaque Département :

Département	Problématique amiante	Problématique HAP
CG27	<p>CHS/Routes informé de la démarche mise en œuvre par le Département.</p> <p>Formation des agents du laboratoire pour le carottage amiante en conformité avec la réglementation</p> <p>Recherche bibliographique avec établissement d'une carte</p> <p>Choix d'un prestataire pour l'analyse d'amiante.</p> <p>Début d'une campagne de carottages avec analyse sur les chantiers prévus en 2014, à généraliser pour les programmes des années suivantes.</p> <p>Pas de présence d'amiante à ce jour.</p>	<p>Peu d'avancé car problématique différente.</p> <p>Présence de HAP mis en évidence par le test au PAK MARKER</p>
CG76	<p>Pas de carottage, seule une recherche bibliographique a été réalisée donnant comme conclusion l'absence théorique d'amiante dans les enrobés mis en œuvre dans le département.</p> <p>Un courrier "type" du CG fait réponse sur cette base à toute demande d'une entreprise sur la présence d'amiante (entreprises intervenantes pour le compte du CG et concessionnaires)</p>	<p>Réalisation de carottages afin de définir et quantifier la présence de HAP.</p>
CG41	<p>Campagne de recherches d'amiante dans les enrobés sur la campagne d'entretien 2014, par l'intermédiaire d'un marché cadre.</p> <p>Présence d'amiante type actinolite sur de nombreux prélèvements. Décision de rechercher les fibres uniquement sur la partie mastic/bitume et non sur la globalité du prélèvement d'enrobé (autrement dit les granulats + bitume), dans ce cas seul 1 chantier sur 50 contrôlés, a mis en évidence la présence d'amiante actinolite dans le bitume.</p>	<p>Recherche d'HAP en parallèle aux recherches d'amiante sur les mêmes carottages.</p>
Département	Problématique amiante	Problématique HAP
CG37	<p>Prestation de carottages et de recherches d'amiante par sous traitance.</p> <p>Réalisation d'un carottage tous les 200m de chantier. Deux secteurs sur 40 chantiers font état de présence de fibres d'amiante.</p>	<p>Recherche d'HAP en parallèle aux recherches d'amiante sur les mêmes carottages</p>
CG18	<p>Evolution des risques par recherche bibliographique. Identification d'une route susceptible d'avoir été recouverte sur une portion, avec un enrobé contenant de l'amiante, mais impossibilité d'en préciser la zone exacte.</p> <p>Le personnel du laboratoire a été formé selon la réglementation, sous-section 4. D'autres agents</p>	<p>Sur les carottages la présence de HAP est sera faite à l'aide de l'essai au PAK-MARKER.</p> <p>Demande faite aux entreprises de caractériser les stocks d'agrégats réutilisés dans la fabrication des enrobés.</p>

	ciblés sont encore à former. Programmation d'une campagne de recherches d'absence d'amiante basée sur le programme d'entretien, avec une carotte par chantier.	
CG28	Pas de recherche bibliographique. Seule une enquête auprès des entreprises travaillant historiquement dans le département. Campagne de recherches d'amiante dans les enrobés par l'intermédiaire d'un prestataire extérieur. 20 chantiers ciblés avec un carottage par chantier, avec un seul résultat suspect à ce jour.	Sur les carottages la présence de HAP est faite à l'aide de l'essai au PAK-MARKER. Préconisation faite de réemploi par une technique à froid lors de présence de HAP révélée.
CG14	Campagnes de reconnaissance d'amiante sur tous les chantiers par un prestataire extérieur. Pas de présence d'amiante à ce jour.	

#### Conclusion en présence des Directeurs des routes :

- Les pratiques sont peu homogènes : prestataire extérieur ou laboratoire du Département, nombre de carottes à réaliser par chantier, recherches sur les HAP par mesures en laboratoire ou par essais au PAK-MARKER.
- Le CEREMA précise qu'un document à l'usage des préleveurs et concernant principalement l'hygiène et la sécurité sera édité en interne. Voir la possibilité de l'étendre pour les Départements réalisant la prestation de prélèvement.
- Une question sur l'amiante retrouvée dans les enrobés de type actinolite et lié à la nature du granulat et non de l'amiante type chrysotile utilisée industriellement dans certains enrobés : Faut-il réaliser l'analyse sur le prélèvement dans sa globalité (granulat+bitume) ou uniquement sur mastic (bitume) ?
- Il est demandé au CEREMA de réaliser un protocole pour la réalisation d'un test grandeur nature de rabotage de chaussée sur un enrobé fabriqué avec un granulat contenant naturellement de l'amiante type actinolite afin d'en mesurer l'impact sur l'environnement et le personnel.
- Il faut voir la possibilité pour les laboratoires des Département réalisant la prestation de prélèvement d'enrobé, de venir travailler au profit des Départements limitrophes.

